

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1023

présenté par
le Gouvernement
à l'amendement n° 769 de M. Huyghe

ARTICLE 15 TER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.